Formation continue pour une nouvelle citoyenneté

Respectable Loge, Les Vrais Experts, Orient de Paris, Région 14

Mots-clefs : Société désagrégée, Valeurs républicaines, Citoyenneté, Formation, Nouveau contrat social

Une Société en dépression

Les événements récents (manifestations gilets jaunes, covid-19) ont entraîné inquiétudes et interrogations chez des citoyens. Certains ont un sentiment de dérive autoritaire, d'atteinte à la liberté de manifester et d'expression et d'augmentation des violences policières sans sanction.

Au-delà de ces inquiétudes, les citoyens sont confrontés à des problématiques de plus en plus complexes et multiformes : changement climatique, fondamentalismes religieux, accroissement des inégalités, pandémie et complotisme avec en parallèle de nouvelles lois et règlements régulièrement créés.

Les citoyens ont une défiance vis-à-vis de l'Etat et du collectif sociétal due pour une large part à la méconnaissance des institutions, méconnaissance amplifiée par le bruit médiatique.

Ces éléments entraînent une montée du repli sur soi, un rejet des institutions, l'affaissement du sentiment de citoyenneté et une traduction sociale et sociétale de nos valeurs républicaines de plus en plus compliquée.

Les citoyens sont devenus spectateurs de l'émergence de solutions et infantilisés et non plus acteurs de la société.

Si l'Education Nationale a pour but de rendre les citoyens éclairés jusqu'à leurs 18 ans la question se pose passée cette majorité. Les citoyens sont de plus en plus démunis face à ce double défi : complexité sociétale et infantilisation.

La récente convention citoyenne pour le climat constitue un exemple nouveau de démocratie participative prenant en compte l'intelligence collective et la compétence des citoyens. Elle n'a pu fonctionner qu'en s'appuyant sur l'éclairage de nombreux experts et représentants économiques, associatifs et publics. Ces actes de démocratie participative réclament que le citoyen soit éclairé.

État de la question en France et chez nos voisins

A cette heure, dans notre pays, seuls sont réalisées la Journée Défense et Citoyenneté et les cours d'éducation civique. Un tour d'horizon de ce qui se pratique chez nos voisins met également en exergue le caractère inédit d'une obligation de formation tout au long de la vie. En effet, l'état de l'art révèle l'absence de service national qui sans distinction d'âge, soit centré sur la compréhension des institutions. Les services civiques suisse, italien ou encore autrichien montrent les éléments dont pourrait s'inspirer une formation à la citoyenneté obligatoire tout au long de la vie.

Proposition concrète, opérationnelle et disruptive

La proposition émise ci-après a pour objectif de :

- (re)transmettre des valeurs et fondamentaux républicains, appropriation du contrat social ;
- renforcer le citoyen dans son rapport aux Institutions, dans la compréhension et l'analyse de son environnement ;
- faire un citoyen de plus en plus actif en réponse aux exigences d'une démocratie plus interactive ;
- vivre une expérience collective, régulière, avec un brassage social, toutes générations confondues ;

- « faire nation » et entretenir la fraternité ;
- comprendre l'intérêt personnel et l'intérêt général ;
- développer le sens critique du citoyen.

La **proposition** est la mise en place d'une formation en continue des citoyens de manière récurrente tous les cinq ans. Cette formation d'une semaine en présentiel sera obligatoire pour tous les citoyens de 20 à 65 ans et sur la base du volontariat par la suite, en incluant les résidents étrangers sur le sol national.

Les sujets abordés lors de cette formation seront : la laïcité, les institutions, le pouvoir central régalien et le pouvoir décentralisé, le digital, l'écologie et enfin les droits et devoirs du citoyen. Ces sujets pourront être identiques lors de chaque session ou évoluer selon le contexte. Il sera essentiel que le citoyen soit au cœur de cette formation pour qu'il prenne pleine conscience de ses droits et devoirs et lui donner envie de participer au collectif. Le contenu de la formation pourrait être agréé par le Ministère de l'Education Nationale sous couvert de l'Assemblée Nationale.

La formation sera prise en charge par l'Etat pour tous les participants qui devront être libérés par les employeurs pour y assister. Cette formation n'obère pas les autres formations sollicitées par les collaborateurs.

Le chef d'orchestre de cette formation reste à définir (Education Nationale, Défense Nationale, la police, les collectivités, le CSE ou bien encore une structure interministérielle ad-hoc).

Entre deux sessions de formation, les diverses instances territoriales plus locales : communes, départements, régions, seront incitées et soutenues pour organiser des instances de réflexion citoyenne. Les sujets seront multiples et pourront reprendre à des échelles plus locales et concrètes, ceux abordés lors des semaines de formation (fonctionnement des institutions à toutes les échelles, budgets locaux). Une priorité sera donnée aux interrogations, souhaits plus directs, concrets, locaux, exprimés par les citoyens participants.

Cette proposition correspond aux valeurs et objectifs humanistes et progrès social de la Franc-maçonnerie.

Un service de formation continue à la citoyenneté, obligatoire pour tous, tout au long de la vie.